



Poursuivons
l'élan !

Gérard
BESSIÈRE

allezclermont.fr   

En 2020, nous avons pris un engagement clair devant les Clermontaises et les Clermontais :

Agir, Investir utilement, Rattraper le retard, sans jamais augmenter les impôts locaux.

Le contexte n'a pas été simple.

Crise sanitaire, tensions économiques, inflation, contraintes budgétaires accrues pour les communes...

Beaucoup auraient choisi l'attentisme.

Nous avons fait le choix inverse : celui de l'action responsable.

Depuis 2020, Clermont a changé.

Des équipements attendus depuis des années ont enfin vu le jour. Des bâtiments ont été rénovés, mis aux normes, rendus accessibles. L'espace public a été transformé, sécurisé, végétalisé.

La ville a retrouvé de la lisibilité, de la fierté et du dynamisme.

Nous avons tenu nos promesses. Et souvent, nous sommes allés plus loin que ce qui avait été annoncé.

Aujourd'hui, forts de ce bilan, nous faisons le choix de la continuité et de l'ambition.

Continuité dans la méthode : sérieux, proximité, gestion rigoureuse.

Ambition pour l'avenir : préparer Clermont aux défis des prochaines années, renforcer son rôle de ville-centre et améliorer concrètement le quotidien de ses habitants.

Le projet municipal d'ALLEZ CLERMONT 2026–2032 s'inscrit dans cette trajectoire.

Un projet réaliste, structuré et financé, pensé pour toutes les générations.

Un projet au service du bien-être des habitants, pour une ville plus agréable à vivre, plus solidaire, plus attractive et confiante en son avenir.

Découvrez notre
projet



Nouvelles réalisations



Rénovation et mise aux normes du Gymnase Rebichon



Restaurant scolaire



Tribunes du stade de l'Estagnol



Maison de la pétanque



École Jean Vilar



Place du Radical



Rue de La Combe



Salle de musculation scolaire et haltérophilie



Place de la République

Remise à niveau et accessibilité



Voiries et espaces publics



Trottoirs boulevard Gambetta



Église Saint-Paul

Ces réalisations constituent le socle du **projet municipal 2026-2032**



Maison des arts martiaux



Rue Coutellerie



Cadre de vie, aménagement et proximité

- ➔ Poursuivre la revitalisation du haut de Clermont (château, Filandière, Gorjan) et faire de la place Jean Jaurès et des allées Salengro le cœur des échanges culturels, gastronomiques et de loisirs du bas du centre historique.
- ➔ Relier durablement ces deux pôles, par la transformation de la rue René Gosse en zone de rencontre.
- ➔ Étendre les horaires d'éclairage public, grâce aux économies réalisées par le passage en LED des luminaires, après concertation avec les habitants.
- ➔ Sécuriser la traversée de la route de Montpellier au niveau du chemin de Cinq heures.

Améliorer le cadre de vie, c'est agir sur ce que chacun voit, vit et ressent au quotidien.



Maison Salasc

POURUIVRE LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT ENGAGÉS



Comité de quartier



Jeux pour enfants

- ➔ Lancer les **premières tranches** de la concession de la Cavalerie pour que les jeunes Clermontais puissent se loger.
- ➔ Poursuivre le projet de bistronomie et d'hôtellerie abordable dans la Maison Clovis ainsi que des activités économiques complémentaires de l'offre existante du centre-ville.
- ➔ Profiter des réaménagements pour installer un mobilier urbain favorisant les rencontres.
- ➔ Poursuivre la réfection des trottoirs et voiries.
- ➔ Développer et aménager les parcs et aires de jeux en lieu de convivialité.
- ➔ Collaborer avec le département pour lancer la rénovation de la rue Descartes et rénover la rue du Souc.
- ➔ Optimiser et aménager les points de collecte des ordures ménagères ! Installer des abris en bois pour améliorer les points de rassemblement des poubelles.
- ➔ Créer des comités de quartier, chacun animé par un élu référent, avec un budget participatif, avec pour but d'aménager la ville selon les besoins remontés par les habitants.
- ➔ Mettre en place une collecte des déchets verts dans les lotissements.
- ➔ Création d'un parking à la périphérie de la ville pour désengorger le parking du centre.
- ➔ Créer des lieux de convivialité type barbecue collectif dans les quartiers si demande des habitants.



Demi-échangeur



Voie verte et voie bleue (Rônel)



Filandière



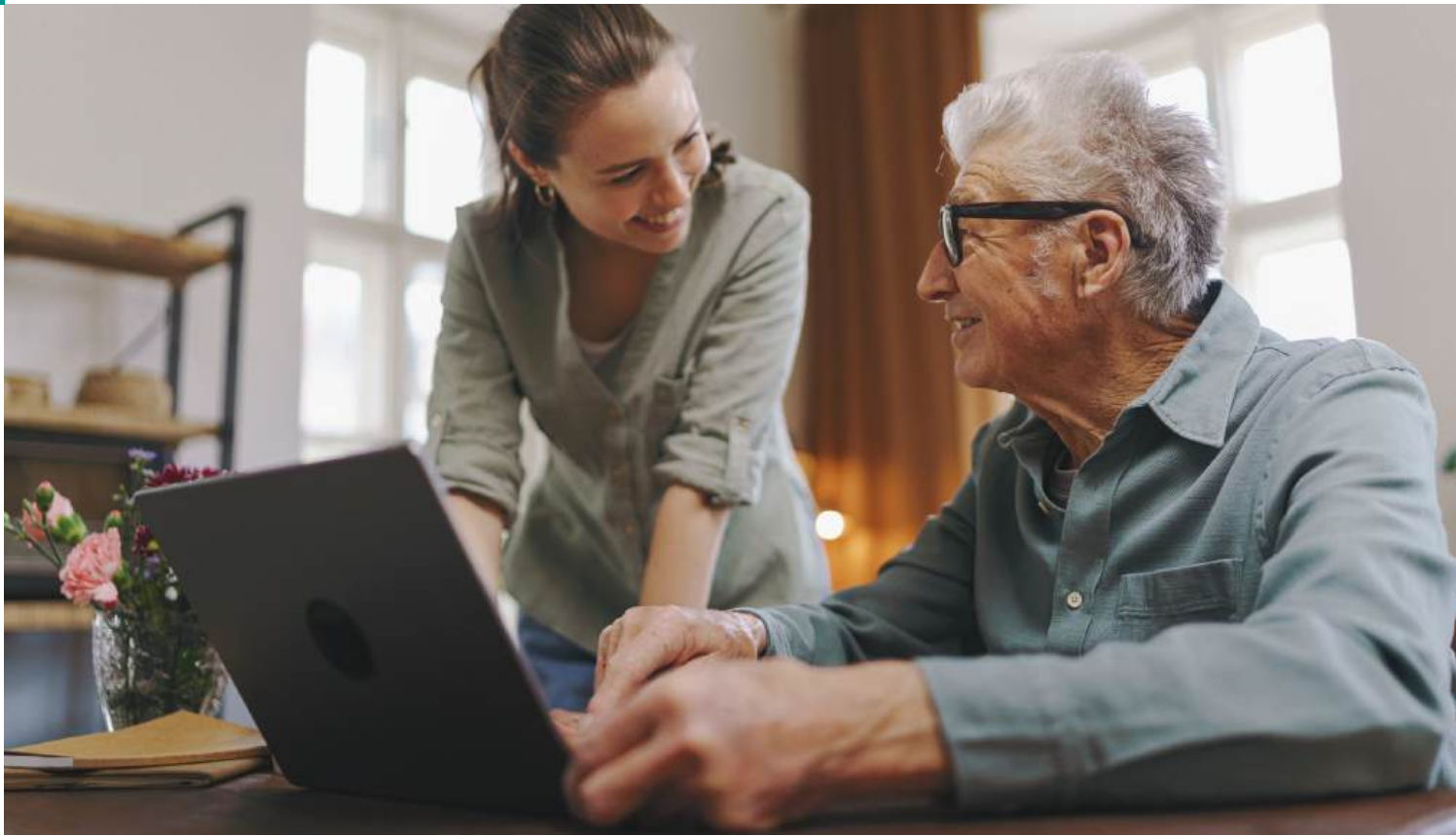
Friche Salasc



Cinéma



Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)



Solidarité et accessibilité

Solidarité

- ➔ Renforcer le rôle du CCAS à travers l'aide aux personnes pour réduire la fracture numérique et accompagner les administrés lors des démarches.
- ➔ Pérenniser et soutenir les actions du CCAS en direction des personnes en difficulté.
- ➔ Renforcer le partenariat avec la Croix-Rouge et Croix-Rouge Insertion, création d'un jardin solidaire/partagé, épicerie solidaire, convention sur la sécurité.
- ➔ Avec les partenaires concernés, réhabiliter l'ancienne gendarmerie quartier Jean Moulin en une « maison pour tous » pour animer la vie du quartier, en partenariat avec Hérault logement !



Accessibilité

- ➔ Poursuivre la mission de la délégation aux solidarités et accessibilité.
- ➔ Poursuivre la mise en accessibilité des équipements municipaux, notamment la Filandière via le recours au « Facile à lire et à comprendre » (FALC*), voire la démarche S3A**.



- ➔ Renforcer les dispositifs Sport Santé et Sport adapté avec la Maison Sport-Santé et les associations agréées.
- ➔ **Poursuivre la mise en accessibilité des trottoirs.**
- ➔ Mettre en place un dispositif « Ciné Relax » qui permet de rendre le cinéma accessible aux personnes en situation de handicap intellectuel.
- ➔ Travailler et rédiger une convention avec une association du réseau UNAPEI et l'Éducation nationale, concernant l'accueil d'une unité d'enseignement externalisée dans une des écoles de la ville.



QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

Mettre en place le Plan de Réussite Éducative avec les écoles du QPV et les partenaires

Renforcer le soutien aux actions du centre social l'Echappée

*Le facile à lire et à comprendre (FALC) est une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en un langage simplifié. Le FALC permet de rendre l'information plus simple et plus claire et est ainsi utile à tout le monde, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées ou encore maîtrisant mal la langue française. Cette méthode peut être utilisée par tout le monde. Pour qu'un texte ou tout support de communication soit FALC, il doit avoir été lu et compris par des personnes en situation de handicap intellectuel.

**L'Unapei a créé le symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité (S3A) en 1998 avec la volonté de rendre accessible la société aux personnes handicapées intellectuelles. Il bénéficie par extension à toute personne ayant des difficultés de compréhension, de repérage dans le temps et dans l'espace ou des difficultés avec l'écrit (personne âgée, personne en situation d'illettrisme, personne étrangère...).

Sécurité et tranquillité publique

La sécurité est une condition essentielle du bien-vivre ensemble.



- ➔ Poursuivre et renforcer la coordination entre police municipale, gendarmerie et sapeurs-pompiers.
- ➔ Poursuivre l'îlotage à pied de la police municipale.
- ➔ Intensifier la lutte contre les trafics et les vitesses excessives.
- ➔ Renforcer le partenariat avec la Croix Rouge pour garantir la sécurité des personnes, notamment lors des événements, et envisager des formations de secours dans les écoles
- ➔ Étendre le parc des caméras de vidéoprotection et créer un poste de superviseur au Centre de Supervision Urbain (CSU).

- ➔ Renforcer la vidéo-verbalisation contre les dépôts sauvages.
- ➔ Intensifier les sanctions contre les dépôts illégaux (caméra mobile, ouverture des sacs, verbalisation).
- ➔ Adapter le fonctionnement de certains feux tricolores pour réduire les vitesses excessives.
- ➔ Créer une « Réserve Communale de Sécurité Civile », à relier avec les référents de quartier.
- ➔ Face aux aléas climatiques actuels, valoriser notre PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et notre DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).



Commerce, économie et emploi

Une ville attractive est une ville qui travaille, entreprend et innove.



- ➔ Faire de l'entreprise et du commerce la grande cause du territoire.
- ➔ Utiliser les 15 hectares positionnés dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) pour attirer des entreprises de transformation et porteuses d'emploi !
- ➔ Créer une Société d'Économie Mixte (SEM) dédiée à la dynamisation du centre-ville.
- ➔ Créer un incubateur de formation à vocation économique, en lien avec les besoins des entreprises locales.
- ➔ Poursuivre le soutien envers l'association des commerçants, notamment dans la création d'animations.
- ➔ Encourager l'harmonisation des façades et des vitrines pour créer une identité commune.
- ➔ Optimiser les espaces urbains pour créer des places de parking au plus proche des commerces.
- ➔ Poursuivre la lutte contre les marchands de sommeil et le commerce illégal.
- ➔ Continuer la préemption ou l'acquisition de biens vacants, avec un budget dédié, afin de rénover l'habitat.
- ➔ Initier des campagnes de communication pour encourager les achats chez nos commerçants et non pas en ligne.

CRÉER DEUX GUIDES DES COMMERCE :

- ➔ un à destination des consommateurs
- ➔ un destiné aux porteurs de projets et aux commerçants souhaitant s'installer



Santé et accès aux droits

La santé et l'accès aux droits sont des priorités humaines et territoriales.

- ➔ Consolider le maillage des établissements de santé.
- ➔ Prendre une part active au Comité local de santé.
- ➔ Réserver des places de stationnement pour les professionnels de santé.
- ➔ Élargir encore l'offre de soins et créer une maison pluridisciplinaire de santé pour poursuivre l'accompagnement des professionnels, notamment dans les prescriptions par les infirmières désormais possibles.
- ➔ Créer une maison pluridisciplinaire de santé et bien-être pour la femme enceinte (gynéco, écho, kiné spécialisé pré-post accouchement, psy, yoga...).

➔ Créer un service de transport santé et courses pour les personnes isolées.

➔ **Créer ou négocier un contrat groupe santé pour les seniors et une mutuelle communale.**

➔ Favoriser l'implantation d'une permanence locale de la Maison de la justice et du droit, en lien avec les partenaires institutionnels.



Jeunesse, éducation et avenir

Préparer l'avenir, c'est investir dans la jeunesse.

➔ Consolider les actions du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

➔ Sécuriser l'entrée de l'école Daudet par la rue Victor Guiraud.

➔ Créer un lieu de rencontre, type « maison des jeunes », et un bureau d'information des jeunes à la Filandière.

➔ **Créer un poste de médiateur jeunesse.**

➔ Ouvrir une maison des adolescents.

➔ Développer les jobs d'été municipaux, associés à une aide au permis de conduire.

➔ Pérenniser les ApremAdos, activités pour les collégiens et lycéens les mercredis.



Sport et culture

La culture, le sport et la vie associative sont le cœur battant de Clermont.

- ➔ Affirmer la culture sous toutes ses formes comme élément identitaire de Clermont.
- ➔ Favoriser l'émergence de festivals culturels.
- ➔ Favoriser la création d'une association culturelle qui fédère les acteurs de la culture.
- ➔ Faire du sport-santé une politique prioritaire.
- ➔ Installer une pelouse synthétique à l'Estagnol.
- ➔ Mettre en place une soirée des talents de Clermont l'Hérault !
- ➔ Poursuivre le projet de pumptrack à l'Estagnol.
- ➔ Étendre le PASS PARTOUT à la culture, au cinéma.
- ➔ Lancer le projet des club houses Handball et Volley.
- ➔ Lancer l'extension du cinéma quatre salles en centre-ville !
- ➔ Engager Clermont dans le dispositif « Orchestre



Festivités et vie associative

Les festivités et la vie associative sont essentielles au vivre-ensemble.

- ➔ Poursuivre la dynamique d'animations lancée depuis 2020.
- ➔ **Créer une maison des associations.**
- ➔ Permettre au Comité des fêtes de développer et structurer les animations tout au long de l'année.
- ➔ Installer un Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) au sein de la Filandière.
- ➔ Créer une soirée annuelle des bénévoles, pour reconnaître et valoriser l'engagement associatif.
- ➔ Lancer les soirées mensuelles « Le 20 de Clermont », organisées chaque 20 du mois en lien avec les viticulteurs de Clermont.
- ➔ Initier des formations pour les bénévoles et dirigeants d'association en demande.





Château des Guilhem

Patrimoine et identité clermontaise

Le patrimoine est une richesse collective et un levier d'attractivité.



Chapelle de Gorjan

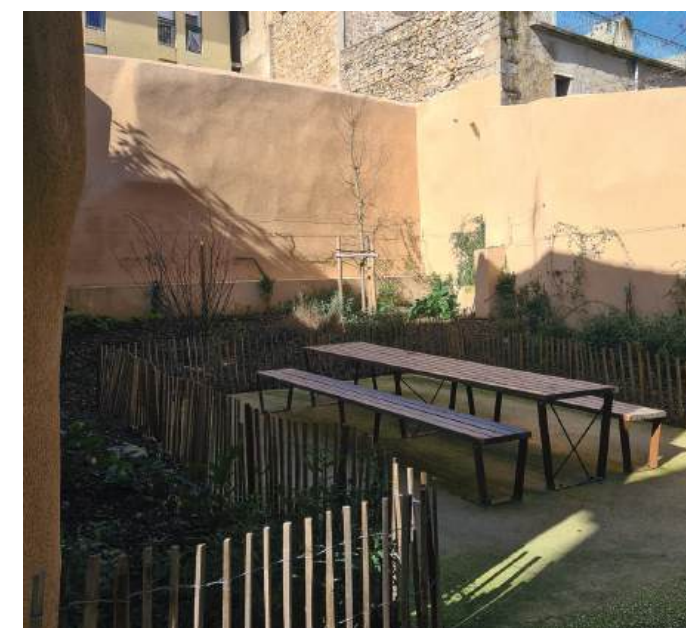
- ➔ Mettre pleinement en œuvre le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (classement obtenu).
- ➔ Créer un parcours patrimonial inclusif balisé reliant les 11 monuments remarquables.
- ➔ Continuer l'aménagement du château et de ses environs pour en faire un grand parc urbain, le poumon vert de notre Ville.

- ➔ Rénover la chapelle de Gorjan et accompagner la rénovation de la chapelle du Peyrou.
- ➔ Créer un lieu de mémoire (statue ou square) en hommage aux victimes des ennemis de la République ou du terrorisme (Arnaud Beltrame, Samuel Paty et Dominique Bernard...).
- ➔ Initier la création d'un nouveau chemin de randonnée après celui de l'oppidum de la Ramasse.

Environnement et écologie du quotidien

L'écologie doit être concrète, utile et intégrée au quotidien.

- ➔ Mettre en œuvre un Plan local d'écologie du quotidien, en concertation avec les Clermontais !
- ➔ Participer à la refonte de la collecte et du ramassage des ordures ménagères pour une ville propre.
- ➔ Déployer des containers dans les lotissements à certaines périodes pour les branchages.
- ➔ Réflexion à l'échelon intercommunal pour améliorer la collecte des déchets ménagers, des encombrants ainsi que du traitement de ces déchets.
- ➔ Déployer la voie verte et rénover la voie bleue (Rônel) comme zone de circulation apaisée.
- ➔ Lutter contre la bétonisation en compensant chaque démolition par des actions de végétalisation.



- ➔ Végétaliser la place Jean Jaurès et les allées Salengro à l'occasion du pôle d'échanges multimodal (PEM).
- ➔ Désimperméabiliser et végétaliser les cours d'école, créer une vigne-école.
- ➔ Créer une ligne estivale Gare – Salagou.
- ➔ Profiter des obligations réglementaires autour des passages piétons (5 m avant et après un passage) pour végétaliser les espaces libérés et mettre en place des racks à vélos.
- ➔ Obtenir le label « Ville Durable et Innovante ».
- ➔ Réaliser le pôle d'échanges multimodal (PEM) derrière le café de la gare.
- ➔ Désimperméabiliser la place Jean Jaurès.



Les grands projets

Création d'un pôle culturel, social, associatif et citoyen en cœur de ville (médiathèque, école de musique, CCAS, associations, jeunesse)



La Filandière

Amélioration de l'accessibilité, désengorgement du centre-ville et levier de développement économique



Le demi-échangeur nord A75



La voie verte et le PEM

Développement des mobilités douces et meilleure articulation des transports



Poursuivre les travaux du centre ancien

Voirie, mobiliers urbains



Portés par les délégataires ou concessionnaires sans impact financier pour la commune.

➡ Le crématorium : équipement territorial répondant à un besoin identifié.

➡ Création du cinéma : quatre salles en centre-ville.

➡ La friche Salasc et la Maison Clovis : requalification d'un site stratégique au service de l'activité économique (entreprises, hôtellerie, restauration).

➡ Poursuivre les travaux de la rue Coutellerie : voirie, trottoirs, sécurisation et aménagement d'un parking de 80 places.